

Quel avenir pour les anciens terrains de manœuvres du 13e régiment du génie ?



Le site est actuellement laissé à l'abandon.

Le concept de Pôle mécanique finalement abandonné, on pouvait espérer qu'un nouveau projet soit retenu... C'était sans compter sur les écologistes.

On en parlait depuis 2003, date de l'annonce du départ pour Valdahon en Franche-Comté du 13e régiment du génie d'Epernay.

L'idée d'un circuit auto-moto sur les 33 hectares des anciens terrains de manœuvres des militaires a défrayé la chronique pendant 6 longues années, sans jamais voir le jour.

C'est finalement la municipalité de Cuis qui a clos le débat en février 2009 en refusant d'accueillir une telle infrastructure sur sa commune (l'union du 11 mars 2009).

Un lézard à protéger

Dès lors, on aurait pu s'attendre à ce que de nouveaux projets sortent de terre. Si ce n'est l'idée d'un parc nature défendu par le Sparnacien Jean-Pierre Paris, qui n'a, à ce jour, jamais été entendu par les représentants de la communauté de communes, le site est toujours à l'abandon... et risque d'y rester un certain temps. A ce jour, le dossier est tout simplement bloqué. La faute aux écolos...

« C'est un problème ubuesque », reconnaît Laurent Madeline, président de la Communauté de communes Epernay-Pays de Champagne.

« On tourne en rond. On aurait pu faire le Pôle mécanique, mais nous n'avons pas voulu imposer un tel projet à l'un de nos membres. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, nous ne pouvons rien faire.

Les écologistes ont mis en avant la présence sur le site d'un lézard à protéger ! Pour l'instant, on ne peut donc rien y faire.»

A ce lézard, s'ajoute la présence de 92 espèces d'oiseaux répertoriés dont 78 protégés et 35 oiseaux inscrits sur la liste rouge de Champagne-Ardenne des oiseaux nicheurs (alouette des champs, alouette lulu, bécassine des marais...).

On enregistre également sur le site la présence de près de 200 espèces végétales différentes, des pelouses sèches réputées pour la présence de nombreuses espèces d'orchidées et une cohorte d'oiseaux, de papillons, sauterelles et autres insectes comme la mante religieuse par exemple.

Le site ne peut rester vierge

En tout état de cause, comme le faisait remarquer Laurent Madeline, président de la CCEPC, « ce site ne pourra rester vierge. Si la collectivité s'est porté acquéreur de ce bien, c'est avant tout pour répondre aux problématiques économiques du territoire. La stratégie dans ce domaine préconise en effet : la dynamisation de l'offre foncière, l'installation de nouvelles entreprises pour diversifier la mono-industrie du champagne et l'accompagnement des entreprises dans leur développement.»